

TAUX APPLICABLES POUR LES CONTRIBUTIONS UNITAIRES

Action clé 1 2019 – Mobilité à des fins d'apprentissage

Enseignement supérieur – Mobilité entre Pays Programme

1. Voyage (uniquement pour la mobilité du personnel)

Distances	Montant
Entre 10 et 99 km :	20 € par participant
Entre 100 et 499 km :	180 € par participant
Entre 500 et 1999 km :	275 € par participant
Entre 2000 et 2999 km :	360 € par participant
Entre 3000 et 3999 km :	530 € par participant
Entre 4000 et 7999 km :	820 € par participant
8000 Km ou plus :	1500 € par participant

Nota Bene : la « distance » correspond à la distance entre le lieu de départ et l'endroit où a lieu l'activité, tandis que le « montant » couvre la contribution pour un voyage aller-retour.

2. Frais de séjour

Mobilité du personnel

Pays de destination	Personnel des Pays Programme
	Montant par jour en EUR
Danemark, Norvège, Irlande, Suède, Royaume-Uni, Luxembourg, Islande, Finlande, Liechtenstein	180
Autriche, Belgique, Chypre, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Allemagne, Espagne, Malte, Portugal	160
Ancienne République yougoslave de Macédoine, Lettonie, Slovaquie, Turquie, Roumanie, Pologne, Bulgarie; République Tchèque, Hongrie, Croatie, Estonie, Lituanie, Slovénie, Serbie	140

Nota Bene : le montant par jour est calculé ainsi :

- jusqu'au 14^{ème} jour d'activité inclus : le montant par jour par participant tel que spécifié dans le tableau ci-dessus
- entre le 15^{ème} et le 60^{ème} jour d'activité : 70% du montant par jour par participant tel que spécifié dans le tableau ci-dessus